

Saint André de Lidon



Dépliant (plan de la commune et infos) disponible en mairie



bienvenue à

Saint-André-de-Lidon

Infos pratiques

MAIRIE
05 46 90 08 15 Fax 05 46 94 29 38
Courriel : st.andre.de.lidon@mairie17.com
Ouverture du secrétariat du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Permanences des élus

Alain PUYON : mardi, mercredi, jeudi
Dominique DEWOST : lundi
Eric BUJARD : vendredi

LA POSTE

Levée du courrier : 11h
Accueil : Florence 05 46 90 04 40
GEMOZAC : 05 46 94 21 79

Ouverture des services du guichet tous les jours sauf mercredi et dimanche, de 9h à 12h20

LES COMMERCES DE PROXIMITE

Alimentation Tabac Presse VIVAL

M et Mme BESSAGNET
05 46 90 06 93

Boulangerie Pâtisserie « Aux Gourmandises de Margaux »

M et Mme CHOLLET
05 46 90 09 30

Boucherie Charcuterie Traiteur

Anthony FREYMANN
05 46 90 83 56—06 98 29 96 02

Garage Mécanique automobiles et machines agricoles

Motoculture de Plaisance
M GOULEVANT 05 46 90 08 09

Coiffure COULEURS TENDANCES Nouvelle adresse :

Place du 18 juin
DELPHINE 05 46 92 27 48

Coiffure Esthétique

Mouna SOULLARD Le Chaillaud
07 81 18 74 77

Bar restaurant LE SAINT ANDRE

Jean-Pierre INGRAND et
Christelle COQUET
05 46 74 54 32



Où se loger à Saint-André?

Gîtes ruraux :

JJ BUJARD 05 46 90 05 11
MC FELIS 05 46 90 29 91
Daniel FILHO 05 46 94 12 51
Jeannine GRAND 05 46 90 08 37
JM LARTEAU 05 46 94 54 28

Campings

Chez Ménard
05 46 90 09 40
Vacances Saint Jacques
05 46 90 11 05

Locations saisonnières

<https://www.airbnb.fr/>
• Le Clos Saint-André
• Holiday Farmhouse

Pour plus d'infos :

OFFICE DE TOURISME COZES

05 46 90 80 82

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Nadia BEAUBEAU	06 47 98 46 94
30 route du moulin de la Foy	
Karine CRESPIN	05 46 97 60 44
10 route de Thaims Le Chaillaud	06 21 26 20 63
Emmanuelle DOYEN	
28 route du moulin de la Foy	05 46 94 13 84
Emilie LAPELLETIERE	
17 imp. du petit bois	05 46 92 13 89
Séverine LUCAS	05 79 88 00 20
5 rue de la Bertauderie	06 88 45 80 70
Stéphanie POUZAUD	05 46 74 79 90
3 bis rue de Chez Boisnards	07 70 71 65 37
Sophie RAMBAUD	09 82 51 11 65
5, rue du moulin rouge	
Amandine SAEZ	05 46 92 02 17
3 Lotissement La Cour du Bois	06 59 00 12 78



DECHETTERIE

Du 1 octobre au 31 mars

Ouverture le samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30
Les autres jours de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

Fermeture le dimanche, les jours fériés, le mercredi à Montpellier, le mardi à Gémozac

Ramassage des ordures ménagères chaque lundi matin
Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites :
Stade - Moulin du Pas - Camping Ménard

GENDARMERIE

GEMOZAC
38 avenue de la Victoire
Jours d'ouverture lundi mercredi et vendredi en matinée

COZES
24 rte de Royan
Jours d'ouverture mardi jeudi et samedi en matinée

EN CAS D'URGENCE

Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 15
Hôpital de Saintes 05 46 92 76 76
Hôpital de Royan 05 46 39 52 52
Anti-poison 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée 119
Accueil sans-abri 115
EDF 08 10 33 32 17
Service des Eaux
RESE 05 46 96 91 06
SPA de SAINTES 05 46 93 47 65

Etat civil mai 2016 - octobre 2016

Naissances

COMI Noé	7 août 2016
DEJOUX Robin	10 juillet 2016
RIDEAU Marius	27 août 2016
CITEAU BONHOMME Mallon	6 octobre 2016
VEILLAT Lise	9 octobre 2016

Mariages

REVILLE Christophe et BEAUBAIS Christelle	27 juillet 2016
BOSVY Didier et MARCHAND Christelle	27 août 2016
SALLAUD Cédric et DELPEYRAT Gwenaëlle	10 septembre 2016

Décès

MALHERBES René	19 mai 2016
NOUGE Raymonde née TESSIER	21 avril 2016
SALLAUD Franck	28 mai 2016
VIAUD Henriette née MOREAU	7 octobre 2016

Bulletin municipal de Saint-André

Le mot du Maire

Sommaire

La vie municipale

Le mot du Maire	p.3
Compte-rendus séances	
Conseil Municipal	p.4à6
Etat civil	p.2
Bilan ateliers périscolaires	p.7
Réalisations-projets	p.8et9
Infos CCAS	p.10et11
Tarifs location salles	p.11

La vie locale

Les décharges sauvages	p.12
Retour en images	p. 13
Les prénoms oubliés	p.17
Agenda manifestations	p.19
Téléthon	p.20

La vie associative

L'U S L	p.16à17
Drôles2Mômes	p.18
L'ACCA	p.14
Le Musée	p.14
Le club photo	p.15
L'AML	P.15

Infos pratiques

p.2

Responsable de la Publication :

Alain Puyon

Comité de Rédaction :

Alain Puyon

Nicole Maurin

Agnès Henniquau

Dominique Dewost

Virginie Ragonnaud

Roland Chevallier

Willy Bony

Réalisation et impression

Mairie de St André de Lidon

Courriel :

st.andre.de.lidon@mairie17.com

N° de dépôt légal

Ce numéro a été imprimé à 500 exemplaires Il est distribué gratuitement à tous les foyers de ST ANDRE DE LIDON.

Des exemplaires supplémentaires sont disponibles en Mairie

Mesdames, Messieurs

Comme nous vous l'annonçons dans notre bulletin municipal du printemps/été 2016, les deux événements majeurs se sont concrétisés :

- Le regroupement des intercommunalités de Saint-Porchaire et de Gémozac via la commune de Saint-Romain de Benet qui assure la continuité territoriale est arrêté le 13 juin 2016 par Monsieur le Préfet avec pour effet le 1^{er} janvier 2017.

Souhaitons que cette nouvelle organisation imposée, soit créatrice pour nos communes rurales de progrès et de développement sans que l'éloignement ne vienne freiner son fonctionnement et les investissements.

- L'inspection académique a décidé la fermeture d'une classe de maternelle au sein du RPI Montpellier de Médillan/Saint-André début septembre 2016. Il manquait l'inscription de deux enfants pour le maintien.

Les investissements très importants respectivement dans les groupes scolaires de Montpellier de Médillan et de Saint-André de Lidon n'ont eu aucune influence sur la décision de l'éducation nationale, pas plus d'ailleurs que la bonne tenue des activités périscolaires dans les deux écoles.

La priorité de l'éducation nationale quoiqu'elle dise, se porte résolument vers les communes centres au détriment de nos petites communes.

Soyons vigilants ; une commune qui perd son école s'appauvrit et peut disparaître. L'école est une richesse et une attractivité pour une commune.

C'est pourquoi nous continuons à soutenir l'école en créant en proximité un nouveau quartier qui disposera de 3 logements et 4 lots constructibles pour accueillir de nouvelles familles.

Quant aux dotations communales 2017, la diminution 2016 doit se poursuivre mais nous nous efforcerons à limiter l'impact sur les ménages.

Nous restons toujours à votre écoute et continuons de remplir pleinement nos missions de service public.

Je vous souhaite une bonne fin d'année.

Alain PUYON

Les séances du Conseil Municipal

SEANCE DU 27 AVRIL 2016 (13 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- Reprise de la gérance du bar-restaurant à compter du 15 mai 2016 par Jean-Pierre Ingrand et Christelle Coquet.
- Accord d'une subvention de 100 € au profit de l'épreuve cycliste des « Boucles de Printemps » du samedi 14 mai.

2 – AUTRES SUJETS ÉVOQUÉS

- La fermeture possible d'une classe de maternelle, à la rentrée de septembre 2016, est annoncée par l'inspection académique le 11 avril.

Les effectifs de maternelle seraient inférieurs au seuil de fermeture de quelques enfants.

Le maire regrette des départs de trop nombreux enfants vers d'autres communes et précise qu'aucune dérogation ne sera accordée compte tenu de la mise en place de services pour les familles : transport scolaire, garderie, cantine.

- L'information sur l'intercommunalité

Monsieur le Maire rappelle les modalités de la loi NOTRe et le périmètre que le Préfet a arrêté en mars 2016, à savoir la fusion avec la CDC de Saint-Porchaire en rattachant Saint-Romain de Benêt.

Ce projet pouvant encore être modifié, la fusion avec la CDA de Saintes pourrait nous être imposée. Si tel est le cas, les communes de la CDC de Gémozac devront se prononcer à cette solution.

- La modification du PLU sera engagée pour autoriser la construction d'un bâtiment « halte canoés » près de la Seudre à l'entrée nord de Saint-André de Lidon.
- La nouvelle Région a supprimé les Nuits Romanes

SEANCE DU 20 JUIN 2016 (11 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

Allocation d'une subvention à la paroisse Saint-Jean Baptiste Souzy pour la remise en état de la sonorisation de l'église d'un montant de 189,90 €.

Accord pour la vente à Monsieur BAILLY d'une parcelle et d'un chemin rural chez « Pinaud de la Motte ».

2 – AUTRES SUJETS ÉVOQUÉS

- Intercommunalité

Le 13 juin 2016, le Préfet a signé l'arrêté proposant la fusion entre la communauté de communes de Charente-Arnoult Cœur de Saintonge et la communauté de communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole étendue à la commune de Saint-Romain de Benêt.

Les communes auront 75 jours pour se prononcer sur la fusion.

- Affaires scolaires

Le transport scolaire communal, service de proximité, sera maintenu pour l'année 2016/2017 après un renouvellement de la convention avec la SARL Brossard.

Le bilan des activités périscolaires 2015/2016, présenté en mai, est positif. Ces activités seront poursuivies pour l'année scolaire 2016/2017 avec quelques aménagements.

- Travaux retenus

Pour la voirie, au titre de l'allocation CDC,

- Chemin des Asperges (10 554 €)
- Rue du Moulin Rouge (43 000 €)

Au titre du budget communal

- Pose de 7 candélabres (9 800 €)
- Revêtement de la cour périscolaire (3 043 €)

Les séances du Conseil Municipal

Pour les bâtiments

- Mairie : changement des stores et radiateurs (salle du conseil)
- Salle des associations : changement de la porte principale
- Réfection des peintures : mairie et salle des associations + peintures intérieures logement presbytère

SEANCE DU 27 JUILLET 2016 (10 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

L'arrêté préfectoral de périmètre de **fusion** entre la CDC de Gémozac et celle de Saint-Porchaire étendue à la commune de Saint-Romain de Benêt (à l'unanimité)

La modification simplifiée n°2 du règlement du PLU pour autoriser des constructions dans le secteur Nli (zone de loisirs) alors que le DOA (Document d'Orientation et d'Aménagement) et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) le prévoyaient.

Vote des subventions aux associations

- ACCA 600 €
- Union sportive lidonnaise 2 500 € + 350 €/spectacle
- Tourisme de Cozes 1 000 €

Inscription du soldat Thomas Giraudeau, mort pour la France en 1918, sur le monument aux morts.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour des travaux d'urgence de voirie exceptionnels, qui doit permettre de bénéficier de 40 % d'aide du montant des travaux.

2 – AUTRES SUJETS ÉVOQUÉS

Elargissement de la plage horaire de la garderie du matin à 7h15.

Mise en sécurité électrique dans les 4 classes de l'école primaire et à l'agence postale.

Le transport scolaire assurera le ramassage de 22 enfants en 3 circuits entre 7h25 et 8h30. Ce service a un coût de 12 000 € subventionné à 6 700 € par le Département.

L'entreprise Publica Services a fourni le nouveau dépliant de la Commune (2 400 exemplaires + 2 planimètres). Chaque foyer a reçu un exemplaire.

Le SCOT du pays de Saintonge Romane a été approuvé le 11 juillet 2016 en conséquence, la mise en compatibilité de notre PLU devra débuter avant le 11 juillet 2019.

Démonstration par la société Vateco le 8 septembre d'un désherbage thermique.

Les viticulteurs sont conviés le 1^{er} septembre à une prospection collective de leur exploitation sur la flavescence dorée (maladie de la vigne).

Pour accompagner la présence de cigognes sur notre territoire, un administré propose à la Commune la pose d'un nichoir.

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2016 (9 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seudre et de ses Affluents (SIAHBSA).

Suite à la modification des statuts de la CDC du canton de Gémozac et de la Saintonge Viticole qui a décidé d'étendre ses compétences à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de la Seudre et de ses Affluents devient un syndicat mixte fermé dénommé « Syndicat mixte du Bassin de la Seudre et de ses affluents ».

Etablissement d'une convention pour la nouvelle activité « Danse gymnastique » le jeudi de 17h à 21h dans la salle des fêtes avec Christine CHEVALLIER.

2 – AUTRES SUJETS ÉVOQUÉS

Le bilan de la rentrée scolaire

Le comptage des élèves par l'inspectrice de l'éducation nationale en présence du maire le jour de la rentrée est conforme aux inscriptions ; par contre, il est inférieur au seuil de fermeture pour deux enfants en maternelle. L'inspectrice a confirmé la décision de **fermeture d'une classe de maternelle**.

L'école de Montpellier de Médillan accueille 56 enfants (14 PS + 20 MS + 22 GS)

Les très petites sections ne sont plus admises.

L'école de Saint-André de Lidon accueille 90 enfants (20 CP + 24 CE1 + 14 CE2 + 14 CM1 + 18 CM2)

Les 146 élèves du SIVU sont répartis comme suit 99 St André + 39 Montpellier + 8 communes voisines

La projection sur les deux années à venir à St-André

-Stabilité en 2017/2018 = 92

Seuil critique en 2018/2019

Activités périscolaires :

-A St André de Lidon = 76 inscrits

-4 ateliers le lundi pour 41 élèves (CM2/CM1/CE2)

-4 ateliers le mardi pour 35 élèves (CP/CE1)

-7 ateliers le vendredi pour tous

-A Montpellier de Médillan = 55 inscrits

Aménagement des voies communales (dernière phase autour de l'église)

La Commune a fait appel au CAUE pour le montage du dossier d'appel d'offres afin de choisir un architecte paysagiste qui sera chargé d'établir le coût estimatif des travaux.

Projet d'un lotissement « Rue des Ecoles »

Mise en concurrence de 3 géomètres pour délimiter les terrains, monter le permis de lotir et faire le suivi travaux Travaux bâtiments

Mise en sécurité de l'éclairage des 4 classes primaires par l'entreprise Cyril Prou

Rénovation des peintures par nos employés du local de l'agence postale et modernisation de l'éclairage.

Travaux en régie

Construction d'un muret route du Chaillaud conformément au règlement du lotissement

Démarrage mi-septembre des travaux dans la rue du Moulin Rouge (pose de bordures et réfection du revêtement) qui seront suivis des mêmes travaux chemin des Asperges (Chez Viguiard)

3 – DIVERS

La Commune de Saint-André de Lidon est choisie pour accueillir le dimanche 10 septembre 2017 la manifestation des Grands Livres.



Inscription sur les listes électorales Vous avez jusqu'au 31 décembre !

Pour voter aux élections présidentielles (23 avril et 7 mai 2017) et législatives, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si vous ne l'êtes pas, vous avez jusqu'à la fin de l'année 2016. Il vous faut être âgé d'au moins 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civiques. Les électeurs déjà inscrits et n'ayant pas changé de résidence avant le 31 décembre, n'ont aucune formalité à accomplir.

Pour les autres, il faut fournir sa carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ou périmée de moins d'un an, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Vous recevrez ensuite votre carte électorale.

Suite à une éventuelle radiation de leur ancien bureau de vote consécutif à un déménagement, les personnes ayant changé de domicile doivent veiller à bien s'inscrire sur la liste électorale de leur nouveau domicile.

Vous pouvez effectuer ces démarches auprès de la mairie.

Bilan 2015/2016 des ateliers périscolaires et projets pour 2016/2017

Le 20 mai 2016 une trentaine de personnes ont participé à la réunion de bilan des ateliers périscolaires des écoles de Saint André de Lidon et de Montpellier de Médillan.

A l'école maternelle de Montpellier de Médillan, les APE sont de 45 minutes les, lundi, mardi, jeudi et vendredi. 5 intervenantes assurent une rotation, et toutes les 7 semaines un nouveau thème d'atelier est défini. Les APE ont représenté un coût annuel total de 319 € par enfants de maternelle. Aucune modification de l'organisation n'est prévue pour l'année 2016/2017

A l'école élémentaire de St André de Lidon : 89,5% des élèves ont fréquenté les APE en 2015/2016 de 15h20 à 16h50 les lundis, mardis et vendredis. Une trentaine d'ateliers différents ont été encadrés par 19 intervenants différents dans les domaines sportif, artistique et culturel. Les APE ont représenté un coût total annuel de 345 € par élève de primaire.

Afin de proposer pour l'année 2016/2017 une organisation qui puisse répondre aux difficultés rencontrées, et des ateliers qui correspondent aux souhaits des élèves, nous avons réalisé début mai, une enquête auprès des enfants sous forme de questionnaire.

Les résultats nous ont amené à modifier un peu l'organisation cette année :

- **Les lundis ou mardis**, les enfants seront répartis en 4 groupes. Chacun d'entre eux est confié à un intervenant qui propose des activités pendant 2 semaines consécutives. Ensuite chaque groupe sera confié à un nouvel intervenant qui proposera d'autres types d'ateliers.
- Un questionnaire est remis aux familles en début de chaque période permettant aux enfants de choisir une activité qu'ils pratiqueront **les vendredis** jusqu'aux prochaines vacances scolaires.
- Par ailleurs, « *l'espace Club* » permet aux enfants qui ne souhaitent pas pratiquer une activité particulière, d'avoir du temps libre sous surveillance d'un adulte, pour dessiner, faire des jeux de société, lire, jouer dans la cour, ou de se reposer.



Nous recherchons

Pour mener à bien leurs activités manuelles dans le cadre des ateliers périscolaires, les intervenants en arts plastiques sollicitent la générosité des habitants de la commune pour se procurer les matériaux de récupération suivants :

Cintres en fil de fer, boîte Camembert, boîte Vache qui rit, pot de yaourt, petit pot en verre, pot de confiture, boîtes de conserve, grands cartons, tubes de carton (de papier toilette, d'essuie-tout), tissus, laine, rubans, bouchons en plastique, journaux, grillage à petite maille, petites chutes de bois, ficelles, cordes, boulons et rondelles métalliques.

Et pour l'espace détente, des coussins et des petits tapis...

Merci de déposer vos dons soit en mairie, soit directement à l'école à la sortie des ateliers les lundis, mardis ou vendredis entre 16h50 et 17h15



Nos réalisations (suite*)...

Voirie

*Les réalisations bâtiments municipaux, éclairage et signalisation, édifices publics ont été publiées dans le bulletin précédent n°25



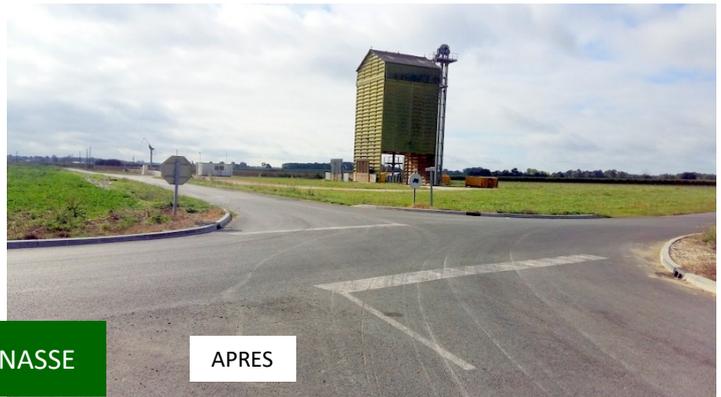
Réfection
de la chaussée
chemin des protestants

Concassage de 400m³ de
pierres qui ont servi
à combler trous et ornières
des chemins ruraux



AVANT

LA CHAGNASSE



APRES



LE CHARPREAU

Traitement
de
L'écoulement
pluvial
+
renforcement
du
revêtement



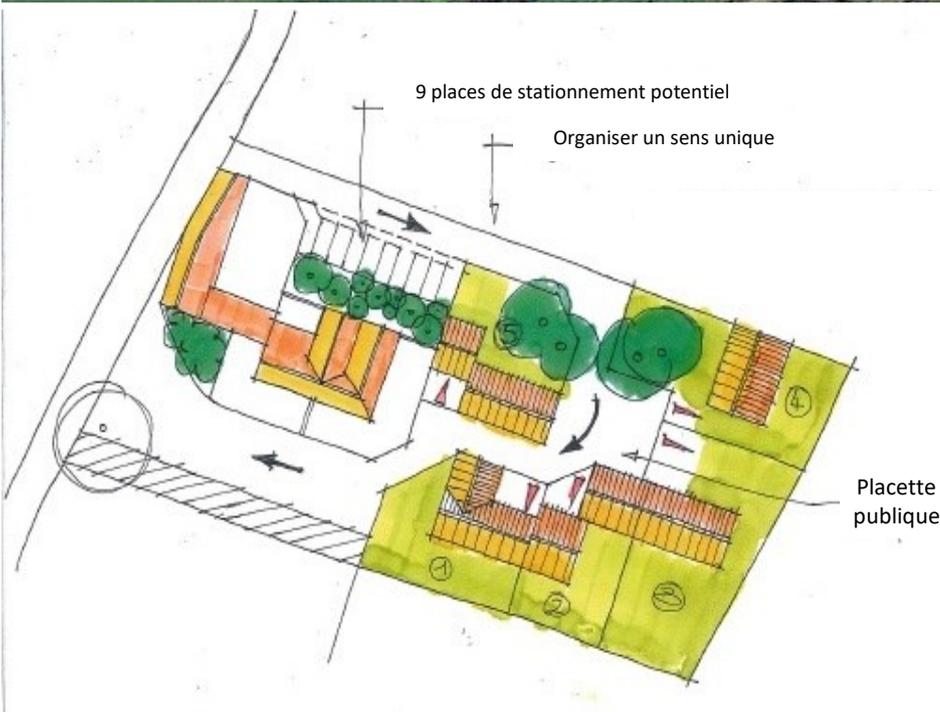
RUE DES ECOLES



Réfection de la chaussée et accotements RD129 à RD732 (VC 25 dit raccourçi de Cozes)

Nos projets ...

« vers un nouveau quartier, rue des écoles.. »



Le projet d'aménagement

est en cours de réflexion,
 en liaison avec le CAUE
 pour tirer le meilleur de
 la situation géographique
 au cœur du bourg
 que sont :

- la proximité de l'école des commerces, de l'agence postale
- le renforcement de la présence de familles près de l'école en réhabilitant un logement + la création de 2 nouveaux logements et la viabilisation de 4 à 5 parcelles pour de nouvelles constructions
- la mise à disposition de places de parking et l'élargissement d'un espace de retournement pour le transport scolaire entre les écoles de Montpellier de Médillan et de Saint André de Lidon



VOYAGES SCOLAIRES DES ENFANTS scolarisés au collège de Gémozac



Les familles en difficulté peuvent solliciter une aide ponctuelle sous certaines conditions
**Contactez le CCAS
pour remplir un dossier**

OCTOBRE ROSE



Comme chaque année, la commune s'associe, à la **campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein**. Décoration du bourg avec des rubans roses.

1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein. Chaque année, le **dépistage précoce** permet de sauver des milliers de vies.

Informations sur le <http://www.cancerdusein.org/octobre-rose/octobre-rose> ou sur celui de la commune <http://www.saint-andre-de-lidon.fr>

COLLECTE de la BANQUE ALIMENTAIRE à la salle des Fêtes



**Vendredi 25 novembre 2016 de 17h à 19h
Samedi 26 novembre 2016 de 9h à 12h**



Des livres et revues pour tous... A emporter...
A échanger...A lire !

BOÎTE A LIRE

Place du Champ de foire, sous l'abri bus

MODE D'EMPLOI :

- Je prends un livre, c'est gratuit et sans abonnement. Je le lis, je viens le redéposer ou l'échanger contre un livre que je souhaite partager.

- Je dépose un livre. Tous les livres sont les bienvenus (roman, essai, poésie...magazine aussi) pourvu qu'ils soient en suffisamment bon état et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti (n'oubliez pas que cette boîte à livres s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants).

Cette boîte à livres est une initiative gratuite et participative de la commune de Saint André de Lidon pour favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture, elle est fondée sur le civisme et le partage, prenez en soin, (refermez bien les portes).





ATELIERS INFORMATIQUES ADULTES

Pour vous accompagner dans l'utilisation d'un ordinateur, la commune de Saint André de Lidon a mis en place un atelier d'initiation ou de perfectionnement à l'informatique.

Les cours personnalisés selon votre niveau, sont encadrés par un professionnel, qui accueille chaque semaine à la mairie un groupe de 6 personnes maximum par séance.

Jours et Horaires : les mercredis de 17h à 18h
Tarifs : 7,5 €/heure par personne
Renseignements et inscriptions : Yves LEGRAND 06 24 14 31 84



Nouveau !!!

COURS DE DANSE à la salle des fêtes le jeudi après-midi

MODERN JAZZ - DANSES DE SALON - REMISE EN FORME

Tous âges

CHRIS, professeur diplômée s'adapte à votre demande

Renseignements au 06 59 34 34 04

Vous pouvez la retrouver à COZES et à MORTAGNE s/Gironde et si vous ratez un cours à St André, vous pouvez le « rattraper » dans l'une ou l'autre de ces deux communes.

TARIF DE LOCATION DES SALLES (HIVER du 1 octobre au 31 mars)

Forfait Week-End	SALLE DES FETES	SALLE DES ASSOCIATIONS	Ménage non fait 30€	Pour tout autre Demande Consulter la Mairie 05 46 90 08 15
Habitants de Saint-André	130€	100€		
Hors commune	210€	160€		
Caution	500€	150€		



Salle des associations



Salle des Fêtes



Un espace scénique équipé

Une cuisine fonctionnelle

« Le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on n'a pas produit »



L'opération « **Nettoyons la Nature** » du **24 septembre 2016** a remis au premier plan le problème des décharges sauvages qui sont nombreuses dans nos bois et nos fossés, sur le bord de nos routes et parfois même dans le jardin de particuliers. En 1h30 quelques personnes dévouées ont ramassé sur les bords de la D129 et du chemin du bois de La Merletterie **35kgs400 (soit 9 grands sacs poubelles!!)** de déchets en tous genres... papiers, cartons, vêtements, canettes, boîtes de conserves, etc !! Les décharges sauvages dans le bois de La Merletterie n'ont pu être évacuées !!

Nous rappelons les termes de l'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Elle comprend notamment : ... 5° Le soin de prévenir, ...et de faire cesser...les pollutions de toute nature...* » .

Monsieur le maire souhaite donc rappeler aux responsables des dépôts de déchets constatés que, faute d'accord amiable, **ils seront mis en demeure de les évacuer dans les règles.**

RAPPEL

**2 DECHETTERIES
SONT A VOTRE SERVICE**

MONTPELLIER DE MEDILLAN
Lieu-dit « La Combe à Boisson »
Tél 05 46 91 94 83

GEMOZAC
Lieu-dit « Les Chassières »
Tél 05 46 94 74 30

Durée de vie des déchets dans la nature :

LE SAVIEZ-VOUS?

Vous pouvez déposer dans les déchetteries de Montpellier de Médillan et de Gémozac aux jours et heures d'ouverture

Déchets verts	Cartons
Gravats	Verre
Encombrants	Papier
Bois	Ferraille
Déchets d'équipements électriques et électroniques	Piles
	Huiles de vidange

Et uniquement à la déchetterie de Gémozac
Pneus- Meubles - Peinture et produits toxiques

Papiers 6à12 mois



Cartons
1 à 2 ans



Papiers bonbons 5ans



Vêtements 1an



Canettes
10 à 100 ans



Boite de conserves
50ans



Sacs plastique 450ans



Bouteilles plastique
100 à1000 ans



Bouteilles verre
4000 à 5000 ans

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle COLLECTE DE DÉCHETS sur une plus grande partie de notre environnement !!

Retour en images ...



Cérémonie du souvenir de la fin de la seconde guerre mondiale **8 mai 2016**



Passage dans le bourg des compétiteurs de la première étape des « BOUCLES NATIONALES DE PRINTEMPS samedi **14 mai**



Lundi 18 juillet, une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat de Nice



CINE A LA FERME Jeudi **18 août**

Découverte du domaine COURPRON et dégustation des produits Une animation SAINTONGE ROMANE



Défi culinaire de PITCHIU et sa « Planchanette », voiture sans permis équipée de planchas le **25 août** dernier à la « Cabane de légumes »



2ème édition de la BOURSE A L'ENFANCE organisée par le CCAS dimanche **4 septembre**



Opération « NETTOYONS LA NATURE » ouverte à tous les volontaires samedi **24 septembre**



Inauguration du tronçon Saint André de Lidon-Gémozac du Vélorail de Saintonge samedi **1 octobre**



*Musée d'Hier
Et
D'Avant-Hier*

59 exposants pour cette **première brocante dimanche 16 mai** organisée par l'association du Musée d'Hier et d'Avant-hier. Notre village a connu une belle affluence et... il ne reste plus qu'à recommencer l'année prochaine !!!



24ème assemblée générale de l'association du Musée d'Hier et d'Avant-Hier (créée en 1992) **le 22 juillet dernier.** Les membres du bureau ont tous été reconduits dans leur fonction.



Samedi **16** et dimanche **17 septembre** dans le cadre des **Journées du Patrimoine**, l'association du Musée organisait une exposition sur le thème : « Les écoles dans le passé à Saint André de Lidon ».



Traditionnel rendez-vous lidonnais à ne pas manquer !
Le 18 juin, la **fête de la SAINT JEAN** organisée par l'ACCA!!

150 convives ont festoyés ... les Z'EVANES DE LA ZIK les ont divertis ... et de nombreux bénévoles se sont investis

Clou de la soirée : l'embrasement de la tour de la St Jean!



A venir :

Samedi 14 et dimanche 15 janvier
CONCOURS DE MEUTES sur renard

Samedi 12 mars
CHASSE à COURRE au cerf

(voir agenda des manifestations page 9)



Club Photo Nature

Salle des associations

Seule condition requise : posséder son propre appareil photo !!

Prochain rendez-vous mercredi 26 octobre

Venez librement vous rendre compte et décider si vous souhaitez continuer...



Assemblée générale jeudi 16 juin

Le club est ouvert à tous, mais les enfants doivent être accompagnés d'un adulte impérativement. Il a pour but l'initiation et le perfectionnement aux techniques photographiques, à la composition de l'image et à l'utilisation rationnelle de logiciel post traitement. Il sera animé par JEAN-PIERRE LE GUEZEC, formateur expérimenté et compétent qui officie déjà aux clubs de CRAVANS et de SAINTES. Le 2ème et le 4ème mercredi du mois. L'horaire retenu pour le moment est de 15h à 18h mais pourra être modifié après consultation des futurs membres inscrits. Le 1er mercredi sera consacré à l'étude théorique et le second à des sorties permettant d'appliquer les enseignements grâce à la réalisation de clichés qui seront visionnés, critiqués, corrigés.

ADULTES : 20€/an (octobre à juin)
COUPLE : 30€/an
ENFANT (moins de 18ans) : 5€

Un concours sera prochainement organisé récompensant les meilleurs clichés sélectionnés par un jury composés de « candides » et d'un expert. Ce concours sera réservé aux habitants de la commune répartis en 3 groupes : - jusqu'à 12ans - de 12 à 18ans - + de 18ans
 Vous pouvez vous inscrire auprès de Dominique DEWOST 06 11 81 38 84
 ou par mail : clubphotonaturesadl@gmail.com



Ce dimanche **31 juillet** par un soleil radieux eut lieu la **8ème COURSE SUR PRAIRIE** organisée par

l'Amicale Motocycliste Lidonnaise
de Patrick BRILLANT



Des compétiteurs de toutes régions de France et même d'Europe se sont retrouvés à Beaugard pour en découdre et le spectacle fût à la hauteur !! Félicitations à Dylan BRILLANT pour sa performance !!

L'année prochaine pensez à réserver votre dimanche !!



Une saison presque réussie



La saison 2015-2016 de l'Union sportive lidonnaise s'est clôturée fin juin 2016 par la tenue de la traditionnelle assemblée générale. Point d'étape nécessaire à la préparation de la saison à venir, un bilan y a été établi sous le contrôle d'une assistance attentive.

Les résultats sportifs des équipes seniors sont mitigés. L'équipe première n'a pu se maintenir en 3^{ème} division tardant à suivre les directives de Sacha RULLIER. L'équipe réserve finit dans le premier tiers de sa poule, classement mérité pour un groupe assidu et soudé. Les vétérans obtiennent une quatrième place sérieuse derrière les ogres de cette poule (*Saintes, Royan, Pons*). L'école de foot, enfin, comptait fin juin 2016 près de 40 enfants assidus.

Le bilan financier était en quasi équilibre du fait du succès des nombreuses manifestations organisées dont le tournoi seniors (sixte) qui a vu pour une première s'affronter une quinzaine d'équipes.

Une fois cet état dressé, les perspectives 2016-2017 ont été abordées avec l'ambition de faire toujours plus et mieux.



Des ambitions nouvelles

La saison 2016-2017 passe obligatoirement par la remontée de l'équipe première. A ce titre, de nouvelles recrues expérimentées, emballées par le club et l'ambition lidonnaise, sont venues gonfler les effectifs.

Les premiers résultats de l'équipe fanion gérée par Raphael MAZ sont encourageants tant en championnat qu'en coupe. L'équipe réserve hérite d'une poule relevée qui leur permettra de gagner en expérience.

L'équipe vétérans change de secteur et affrontera les équipes du royanais et d'olé-

ron. L'arrivée de nouveaux joueurs permettra aux plus anciens ou aux plus fatigués..... de souffler un peu.

L'école de foot créé une nouvelle équipe (U13 : moins de 13 ans). Elle est encadrée par Steve ROMAIN. Plusieurs sponsors (Ets Cédric BOUTIN et Ets ARCHITEXTURE) ont permis par leur soutien de les équiper.

C'est désormais quatre catégories (U7, U9, U11 et U13) qui sont proposées par le club aux jeunes lidonnais. Ce sont près de 45 enfants qui se sont présentés début septembre au premier entraînement, preuve du travail de qualité réalisé par les encadrants les saisons passées. Les dirigeants en font une priorité, ils sont l'avenir et la pérennité de l'association.

Un club qui se structure

Gérer une association de plus d'une centaine de membres, avec des rencontres jeunes et adultes tous les week-end ne peut reposer sur les épaules du seul président, Yohann GIRAUD.

Aussi, un organigramme a été mis en place permettant d'affecter un responsable à chaque tâche.

De nouveaux encadrants tant pour les adultes, tel Gaylord RAUTUREAU, que pour les enfants avec Reynald LENGLET et Steve ROMAIN, arrivent dans l'équipe dirigeante.



Julien ROUX

Secrétaire



Yohann GIRAUD

Président



Willy BONY

Trésorier

Une entreprise soutenue



L'association sait compter sur le soutien de partenaires solides et fidèles. Outre, l'encouragement financier et matériel constant de la municipalité, l'aide apportée par les agents communaux dans l'entretien des installations et la fidélité des sponsors historiques, de nouveaux partenaires font cette année preuve d'un effort financier notable qui permettent aux joueurs de pratiquer dans des conditions appréciées et toujours meilleures.

Un grand merci aux Ets Steven GIRAUD, aux Ets SUPER U, à Mélanie (Ets LM TAXI), aux Ets Cédric BOUTIN et aux Ets ARCHITECTURE.

Nos remerciements vont également à l'ensemble des lidonnais et lidonnaises qui ont de nouveau répondu présents, et toujours plus nombreux, au repas du 13 juillet 2016 marquant ainsi leur soutien à notre action.

D'autres manifestations sont d'ores et déjà programmées comme un concours de belote début novembre et la participation au Téléthon début décembre.



« Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport. » Aimé Jacquet

Ces prénoms oubliés....

Les prénoms les plus populaires pour l'année 2015 ont été *Manon, Jade, Louise* pour les filles, *Armand, Jules, Lucas* pour les garçons, mais qu'en était-il autrefois pour les nouveaux-nés de St André ?

Jusqu'à la révolution, l'attribution d'un prénom a pour but essentiel de placer l'enfant sous la protection d'un saint. Par ailleurs, il est courant de donner à un garçon le prénom de son père ou de son parrain, et à une fille celui de sa mère ou de sa marraine. Dans un système aussi fermé le choix est très restreint. *Marie* est le prénom le plus populaire, il est attribué à la moitié des filles ! On trouve ensuite *Elisabeth, Marguerite, Suzanne, Jeanne* ... Chez les garçons, les prénoms les plus courants sont *Pierre, Jean, François, Jacques, Joseph* ... Curieusement, *André* est inutilisé. La révolution change peu cet usage, à quelques rares exceptions, telle, en 1794, la naissance de *Seconde* RETAQUET fille de Pierre RETAQUET et Jeanne LABROUSSE, ainsi prénommée parce qu'elle est la 2^{ème} fille du couple. Citons également la naissance de *Ventose* JEAUNAUD en 1797, fils de Catherine JEAUNAUD et de père inconnu, ainsi prénommé car il est né le 28 ventose 5 (18 mars 1797). Citons aussi le cas du couple Jean Honoré BAURÉ – Marie NOEL qui eut 10 enfants, dont 4 seront prénommés *Génie* (en 1795), *la Vertu* (1798), *Victoire* (1801) et *Gontine* (1808). Au milieu du 19^{ème} siècle, à côté des indémodables *Marie, Pierre*, etc ... apparaissent une multitude de prénoms exotiques que l'on n'oserait pas donner aujourd'hui. Citons, parmi les plus curieux : *Agapit, Alpinien, Dégéré, Elodavid, Extrait, Fridolin, Ixile, Matatié, Tranquillin, Venant* pour les garçons, et *Azéline, Carminthe, Février, Ismérie, Udélie* pour les filles. On a du mal à comprendre l'origine de ces prénoms bizarres, fruits de la pure fantaisie des parents, parfois puisés dans la bible ou la mythologie. Lorsque, en 1831, Jean MERCIER et Marie UGE prénommèrent leur fils *Alpinien* savent-ils que Saint *Alpinien*, disciple de Saint Martial, fut envoyé en Gaule pour l'évangéliser ? Le doute est permis. Lorsque Baptiste DIET et Hortense GUILLEMENT prénommèrent leur fille *Ismérie*, savent-ils qu' *Ismérie* était une princesse instruite de la religion chrétienne par l'évêque de Laon ? Probablement pas. A l'opposé, lorsque Eustelle BOURGEOIS donne naissance à sa fille en 1852 (de père inconnu), on comprend pourquoi elle la prénomme *Février* : Elle est née le 12 février ! Gérard TALAZAC



<https://www.facebook.com/drolesdemomes>



droles2momes@yahoo.fr

Retour sur cette période printemps-été bien remplie...

Le **bal des ados** organisé pour la première fois a connu un vif succès auprès des jeunes de nos villages. Ils étaient très heureux de pouvoir se retrouver et passer une soirée entre eux!

Ils ont déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine...

La **fête des enfants** du 3 juillet qui a permis de clôturer l'année scolaire

Tous les jeunes après avoir dégusté les menus « burger » maison ont pu profiter des différents jeux installés pour l'occasion près du stade. Le soleil était au rendez-vous et pas seulement dans la décoration !! Tous ont pu s'amuser alternant entre du tir, du chamboule-tout, un maquillage, une photo en fusée avec Tintin et Milou ou bien encore s'essayer au « water-ball » dans la piscine installée pour l'occasion.

L'association a clôturé son année par la **fête de Montpellier de Médillan**, le samedi 30 juillet et pour remercier les nombreuses familles adhérents, a organisé le 18 septembre une **grande journée pique-nique** avec activité « accrobranche » et « paintball » offerte à tous les enfants adhérents au Château de La Gataudière à Marennes.

Un grand merci à l'ensemble des participants qui nous ont apporté tout au long de cette année, soutien, idées et encouragements.



Prochaines dates à retenir

14 octobre 2016 : **Assemblée générale** de l'association à la salle des associations de Saint André à 20h30.

6 novembre 2016 : à 15h30 **Cinéma** Projection du film « La Guerre des Boutons », salle des fêtes de Montpellier de Médillan. Séance gratuite. Places limitées. Merci de réserver vos places par mail (voir haut de page) en indiquant noms, prénoms, nombre d'enfants et d'adultes.

4 décembre 2016 : à partir de 14h **Marché de Noël** à Montpellier. Différents stands sur le thème (déco de Noël, bijoux, centres de table, bougies) Crêpes, marrons grillés, vin chaud.

Visite du Père Noël, chants de Noël par la chorale Les Cigales, illumination du sapin à 18h.

Si vous souhaitez **adhérer à l'association**, la cotisation annuelle est de **10€ par famille**. Déposer votre bulletin d'adhésion (à découper sur la Gazette ou sur papier libre avec votre nom, prénom, celui de vos enfants, vos adresses postale et courriel, votre tél) dans l'une des boîtes à lettres, à l'entrée de la maternelle de Montpellier ou près de la mairie de Saint-André accompagné d'un chèque à l'ordre de Drôles2Mômes ou d'espèces.

Pour tenir un stand sur notre **marché de Noël**, envoyez un mail en précisant la teneur de votre stand dont l'installation est à votre charge (tables, éclairage, tonnelle...). Nous vous enverrons un formulaire à remplir.

Journalistes, photographes en herbe, **nous attendons vos articles, dessins, photos pour les publier!!** N'hésitez pas à nous contacter par mail (adresse en haut de page).

Agenda des Manifestations

Dates & Horaires	Organisateurs	Types de manifestations	Lieux	Renseignements & Réservations
Dimanche 6 novembre à 14h30	Compagnie les KABOTIN'S De Meursac	THEATRE « Agence sans risque »	Salle des Fêtes Saint André de Lidon	Mairie 05 46 90 08 15
Dimanche 6 novembre à 15h30	Drôles2Mômes	Cinéma (gratuit) « La guerre des Boutons »	Salle des Fêtes	Sur réservation droles2momes@yahoo.fr
Mercredi 11 novembre à 11h	Mairie	CEREMONIE du 11 Novembre	Monuments aux Morts	
Samedi 3 décembre (à part de 14h30) et dimanche 4 décembre	CCAS - Associations et bénévoles	 Téléthon	Stade- Rue des Ecoles - Cour de l'école - Salle des Fêtes - Centre bourg -	06 07 36 59 08 06 11 81 38 84
Dimanche 4 décembre à partir de 14h	Drôles2Mômes	Marché de Noel	Près de la mairie de Montpellier de M édillan	05 46 91 05 05 droles2momes@yahoo.fr
Samedi 7 Janvier à 17h	Mairie	Vœux du Maire	Salle des Fêtes Saint André de Lidon	Mairie 05 46 90 08 15
Samedi 14 et dimanche 15 janvier	ACCA	CONCOURS DE MEUTES sur RENARD	Rassemblement à la salle des fêtes de Saint André à 7h15	Daniel MASSIEU 06 12 50 37 46
Samedi 4 février à 20h30	Drôles2Mômes	LOTO	Salle des fêtes de Montpellier de Médillan (ouverture des portes à 19h)	05 46 91 05 05 droles2momes@yahoo.fr
Dimanche 5 février à 12h	Mairie et CCAS	REPAS des AÎNES	Salle des Fêtes Saint André de Lidon	Mairie 05 46 90 08 15
Samedi 11 mars	ACCA	CHASSE A COURRE au cerf	Casse croûte à 9h- Repas du soir et bal à la salle des fêtes de Cravans (inscription obligatoire)	Daniel MASSIEU 06 12 50 37 46
Dimanche 18 mars à 20h30	Compagnie théâtre Amateur DEL'ARCES	THEATRE « Simple coïncidence » (enfants) et « La Sortie » (adultes)	Salle des Fêtes Saint André de Lidon	Mairie

Le 10ème RALLYE historique de navigation

« HAUTE SAINTONGE CLASSIC »

réservé aux autos sportives de plus de 30ans partira
de minute en minute depuis SAINT GERMAIN DU SEUDRE

le samedi 19 novembre

et traversera SAINT ANDRE entre 14h15 et 15h15





THÉÂTRE

Dimanche 6 novembre 2016

ST ANDRÉ DE LIDON

Salle des fêtes 14h30



Une comédie de Sylvine FERRANDIS

AGENCE SANS RISQUE



Présentée par

La Compagnie des KABOTIN's de MEURSAC

Mise en scène de Claude PERAUD

Adultes et enfants + de 12 ans : 6€




Participez aux **30** ans du

Téléthon

SAINT-ANDRÉ DE LIDON

3 et **4**
déc.

Organisé par le CCAS en collaboration avec nos associations et commerçants.

Mobilisez-vous !

+ Buvette, crêpes,
vin chaud, soupes...

SAMEDI 3 déc.

19h30 à partir de 14h30

- Jeux et défis pour toute la famille
- Plateau de foot enfants
- Tournoi de baby-foot
- Tournoi de pénalties
- Décoration du Sapin de Noël
- Tournoi de consoles de jeux

DIMANCHE 4 déc.

10h 10h30 à partir de 14h30

- Marche 7 km
- La Foulée Lidonnaise 6,6 km non chronométrée
- Randonnée cycliste enfants et adultes
- Tournoi de ping-pong

RENSEIGNEMENTS
06 07 36 59 08 / 06 11 81 38 84

DECATHLON
SAINTES

SUPER U
Gémozac